

Tsiganes dans l'Ancienne France et au Canada

DE VAUX DE FOLETIER, François, *Les Tsiganes dans l'Ancienne France*. « Connaissance du Monde », 1961. Société d'édition géographique et touristique. Imprimé en France. 246 p.

LEE, Ronald, "The Gypsies in Canada", dans *Journal of the Gypsy Lore Society*, janvier-avril 1967.

René Baudry

Volume 21, numéro 2, septembre 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302682ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302682ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Baudry, R. (1967). Compte rendu de [Tsiganes dans l'Ancienne France et au Canada / DE VAUX DE FOLETIER, François, *Les Tsiganes dans l'Ancienne France*. « Connaissance du Monde », 1961. Société d'édition géographique et touristique. Imprimé en France. 246 p. / LEE, Ronald, "The Gypsies in Canada", dans *Journal of the Gypsy Lore Society*, janvier-avril 1967.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 21(2), 329–332. <https://doi.org/10.7202/302682ar>

Tsiganes dans l'Ancienne France et au Canada

DE VAUX DE FOLETIER, François, *Les Tsiganes dans l'Ancienne France*. "Connaissance du Monde", 1961. Société d'édition géographique et touristique. Imprimé en France. 246 pages.

LEE, Ronald, "The Gypsies in Canada", dans *Journal of the Gypsy Lore Society*, janvier-avril 1967.

Les Tsiganes, de plus en plus, intéressent aussi bien un large public que les savants. Leur langue a fait l'objet d'études approfondies. Leurs modes de vie, leurs coutumes, de nos jours ou à des époques rapprochées, sont maintenant l'objet d'observations attentives. En ces dernières années au moins une demi-douzaine d'ouvrages ont été publiés en France et un Bulletin des *Etudes Tsiganes* paraît depuis douze ans. En ce qui concerne le Canada, notons un intéressant article de Ronald Lee, "The Gypsies in Canada", dans le *Journal of the Gypsy Lore Society*, de janvier-avril 1967.¹ L'on ne se contente pas de les étudier.

¹ Dans la même revue, 3e série, vol. XIII, 1934, p. 134 à 144, avait paru un article d'Andrew A. Marchbin, "Gypsy immigration to Canada" (la première immigration de Tsiganes indiquée est de 1882).

Des institutions officielles, des associations privées, des organismes religieux s'efforcent de détruire des préjugés tenaces vis-à-vis d'une population marginale, mal connue et souvent méconnue.

L'Eglise, qui ne se souciait que de façon intermittente de groupes forcément mal intégrés dans la vie paroissiale, a créé depuis la dernière guerre mondiale, en France, puis en Italie et en Allemagne, des aumôneries spécialisées. De grands pèlerinages rassemblent, en divers pays, des milliers de Tsiganes. L'on n'a pas oublié celui qui a eu lieu, en septembre 1965, aux portes de Rome; le pape Paul VI, le jour même de son anniversaire, a tenu à passer quelques heures au milieu de ses "très chers nomades", a célébré la messe dans leur camp, et, en les assurant de "l'amitié maternelle de l'Eglise", leur a conféré une sorte de promotion sociale.

Or, il est difficile de comprendre une population dont on ignore complètement le passé. Un historien français, François de Vaux de Foletier, a voulu combler une lacune, et son ouvrage est certainement le plus sérieux consacré jusqu'ici, en France, à cette question. Ayant dirigé successivement les Archives départementales de la Vienne, de la Charente-Maritime, de la Seine-Maritime, enfin du département de la Seine et de la ville de Paris, il a passé une grande partie de sa vie au milieu des archives. D'autre part, intéressé depuis longtemps par les Tsiganes, il a eu l'occasion de les observer en Europe centrale et orientale. Membre de l'association des *Etudes Tsiganes* et de la *Gipsy Lore Society*, en relation avec des personnes qui consacrent leur activité à ces errants, en linguistes, en ethnographes, qui se passionnent pour leur folklore ou qui se préoccupent, de façon pratique, des problèmes sociaux qui les concernent, il les a étudiés en historien.

Sous le titre, *Les Tsiganes dans l'ancienne France*, il a composé le premier ouvrage qui y retrace l'aventure des Tsiganes, depuis leur première apparition sous le règne de Charles VI jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.²

La documentation est considérable. Elle comprend non seulement des textes narratifs, mais un très grand nombre de documents d'archives patiemment recherchés et consultés en France et dans toutes les provinces: papiers des diverses autorités centrales ou régionales, fonds judiciaires, procédures de toutes

² Paris, Société d'édition géographique et touristique, "Connaissance du Monde", 79, Boulevard Saint-Germain, Paris - VIIe, 1961.

sortes, lettres de rémission, registres d'écrou, rôles des galères, enquêtes de maréchaussée, délibérations et comptes des communes (qui gardent la trace, en raison des libéralités consenties sur les deniers publics, des passages de bandes bohémiennes), registres paroissiaux, archives d'hôpitaux et d'établissements religieux, et même des contrats passés par-devant notaires. L'iconographie est particulièrement importante: les Tsiganes, surtout aux XVI^e et XVII^e siècles, ont souvent figuré sur les peintures, les gravures, les dessins, les tapisseries. Le livre en donne de nombreuses reproductions et forme ainsi une espèce de synthèse artistique en même temps qu'historique sur ce peuple.

Partis de l'Inde, il y a un millier d'années, les Tsiganes traversèrent l'Iran, l'Asie mineure, séjournèrent longuement dans l'Empire byzantin. En 1417, quelques tribus se mirent en marche vers l'Europe occidentale, parcoururent la Bohême, l'Allemagne et la Suisse. En 1419, elles se montrèrent en Bresse, à Mâcon, en Provence; en 1421, à Arras; en 1426, à Rodez; en 1427, aux portes de Paris. Puis les compagnies de Tsiganes, commandées par des chefs qui s'intitulaient comtes ou ducs d'Egypte ou de Bohême, ou bien capitaines, se répandirent dans toutes les provinces françaises. Au début, se vantant de faire un pèlerinage, elles furent bien accueillies, ravitaillées aux frais des villes. Puis, peu à peu les rapports entre sédentaires et nomades se détériorèrent. Depuis François 1^{er}, des ordonnances royales prescrivirent l'expulsion des "Egyptiens" ou "Bohêmes". Elles ne furent guère exécutées. "La sévérité des mesures générales avait pour contrepoids la bienveillance des dispositions particulières." Des lettres de sauvegarde accordaient des privilèges à des chefs tsiganes.

Ainsi, loin de disparaître ou de mener une vie clandestine, les Tsiganes, du moins jusque vers la fin du XVII^e siècle, continuèrent à circuler en grandes bandes avec chevaux et voitures. L'auteur nous donne des renseignements abondants sur leurs randonnées, leurs moyens d'existence, leur vie quotidienne. Il est même parvenu à retracer les faits et gestes de certains de leurs chefs, "comtes de Petite Egypte" ou "capitaines de Bohême".

Et il expose également leurs rapports avec les pouvoirs publics, comme avec les diverses classes sociales. A ce point de vue, l'ouvrage n'est pas seulement l'histoire d'un peuple nomade, mais il ouvre des aperçus nouveaux sur certains modes de vie des châtelains, des paysans, des bourgeois des villes, des écrivains, des artistes et du clergé, en relation avec ces errants. Un

chapitre s'appelle "Les Tsiganes en pèlerinage et dans les paroisses; attitudes du clergé et des confréries". Un autre, "Danseuses et musiciens; les Egyptiens au théâtre". Un autre, "Les Bohémiens au château". Car les châteaux, au XVI^e siècle et au XVII^e, accueillèrent largement les troupes bohémiennes. Ces troupes dansaient chez les princes, et même (sous Henri IV) à la Cour de France; Madame de Sévigné les recevait au château des Rochers. Pour le baptême de leurs enfants, les familles tsiganes obtenaient le parrainage des seigneurs et des magistrats. Les thèmes bohémiens étaient très à la mode dans la peinture, le théâtre, le ballet, le roman, la poésie.

Depuis la fin du XVII^e siècle, les prescriptions contre les nomades se firent plus strictes. Les Tsiganes évitèrent alors de se faire remarquer. A la fin du XVIII^e siècle, il n'en restait de grandes bandes que dans des régions montagneuses ou boisées des zones frontalières, par exemple, dans les forêts à la limite de l'Alsace, de la Lorraine et de l'Empire. Là, en 1786, leurs chefs, constatant que leur vie était devenue trop difficile, se déclarèrent prêts à s'établir, où il plairait au roi, en deçà ou au-delà des mers. La Révolution survint avant que le projet d'un établissement aux colonies ait pu être réalisé. Cependant déjà des individus ou de petits groupes avaient, plus ou moins volontairement, émigré vers l'Amérique. Bien des Tsiganes servaient sous XIV et Louis XV dans les armées royales.

Il paraît cependant étonnant que l'on n'ait jusqu'ici relevé aucune trace de Tsigane au Canada, pendant le régime français. Les registres matricules des galères, conservés aux Archives du port de Toulon, donnent les noms d'une trentaine de "boèmes" envoyés en Amérique, entre 1686 et 1689. Mais on ne retrouve aucun d'eux au Canada. Le terme d'Amérique, ici comme dans la plupart des anciens documents, paraît désigner exclusivement les Antilles. Quelques-uns tout de même ont dû venir, soit de leur propre gré, soit comme soldats ou déportés, à Québec et à Louisbourg. Mais nos historiens ne mentionnent aucun nom. Il est vrai que l'administration coloniale ne devait guère se montrer accueillante aux nomades, et que la rigueur du climat devait décourager à l'avance ceux qui souhaitaient s'y établir. Aujourd'hui encore, tous les Tsiganes qui vivent au Canada, ou y passent à la belle saison, nous viennent des Etats-Unis. Il serait intéressant cependant de savoir si quelques représentants de ce mystérieux peuple vinrent directement chez nous.

RENÉ BAUDRY

Archiviste du Canada, Paris